



**N° 15.51**  
**ADOPTION ANTICIPEE DE CREDITS**  
**D'INVESTISSEMENT POUR 2016**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 09 novembre 2015, s'est réuni en session ordinaire à St-Quentin-Fallavier, le 25 novembre de l'an deux mille quinze sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 103 titulaires / Présents : 73 / Votants : 74

**PRESENTS OU REPRESENTES :**

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (30)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (9)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (12)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (11)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (11)

1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. BOSCH Jean-Marie, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Afin de pouvoir assurer la continuité du service pour le paiement des dépenses d'investissement, le code général des collectivités territoriales donne la possibilité d'autoriser le président à engager, liquider et mandater ces dépenses d'investissement en 2016 dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Compte tenu que le vote du budget interviendra tardivement, je vous demande d'autoriser le président, conformément à l'article L612-1 du CGCT, à liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite exprimée ci-dessus, en dehors des dépenses liées au remboursement de la dette, soit :

CHAPITRE	CREDITS 2015	AUTORISATIONS 2016
21 – Immobilisations corporelles	1 461 586,57	365 396,00
23 – Immobilisations en cours	2 655 893.66	663 973.00
TOTAL	4 117 480,23	1 029 369,00

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

Heyrieux, le 25 novembre 2015

Jean-Pierre JOURDAIN,  
Président

